



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 30 janvier 2014

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. TRAHARD

Convocation envoyée le 23 janvier 2014

Publié le 31 janvier 2014

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 86

Nombre de présents participant au vote : 70

Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de procurations : 14

SCRUTIN : POUR : 82

ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 NE SE PRONONCE PAS : 0

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Joël MEKHANTAR	M. Michel ROTGER
M. Pierre PRIBETICH	M. Christophe BERTHIER	M. François NOWOTNY
M. Jean ESMONIN	M. Philippe DELVALEE	Mme Christine MASSU
Mme Colette POPARD	Mme Anne DILLENSEGER	M. Claude PICARD
M. Rémi DETANG	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Gaston FOUCHERES
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Elizabeth REVEL	M. Pierre PETITJEAN
M. José ALMEIDA	M. Georges MAGLICA	M. Nicolas BOURNY
M. Jean-François DODET	Mme Christine DURNERIN	M. Philippe GUYARD
M. François DESEILLE	Mme Nelly METGE	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. Patrick CHAUPUIS	Mme Elisabeth BIOT	M. Gilles MATHEY
M. Michel JULIEN	Mme Nathalie KOENDERS	M. Jean-Claude GIRARD
Mme Marie-Françoise PETEL	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	Mme Françoise EHRE
Mme Catherine HERVIEU	M. Alain MARCHAND	M. Patrick BAUDEMMENT
M. François-André ALLAERT	Mme Hélène ROY	Mme Geneviève BILLAUT
M. Jean-Claude DOUHAÏT	Mme Lê Chinh AVENA	M. Murat BAYAM
M. Jean-Paul HESSE	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Michel BACHELARD
Mme Badiaâ MASLOUHI	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Philippe BELLEVILLE
M. Patrick MOREAU	M. Jean-Yves PIAN	M. Gilles TRAHARD
M. Dominique GRIMPRET	Mme Stéphanie MODDE	Mme Noëlle CAMBILLARD
M. Didier MARTIN	M. Philippe CARBONNEL	M. Jean DUBUET
M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Alain LINGER	M. Patrick ORSOLA
M. André GERVAIS	M. Louis LAURENT	Mme Michèle CHALLAUX
M. Alain MILLOT	M. Roland PONSAA	Mme Françoise VANNIER-PETIT.

Membres absents :

M. Jean-François GONDELLIER	M. Gilbert MENUT pouvoir à M. Gilles TRAHARD
Mme Christine MARTIN	M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
	M. Gérard DUPIRE pouvoir à Mme Colette POPARD
	M. Yves BERTELOOT pouvoir à M. Alain MILLOT
	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à Mme Anne DILLENSEGER
	M. Mohammed IZIMER pouvoir à M. Alain MARCHAND
	M. Franck MELOTTE pouvoir à M. Alain LINGER
	Mme Louise BORSATO pouvoir à M. Michel ROTGER
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Jean-Pierre SOUMIER
	M. Michel FORQUET pouvoir à M. Jean-Claude DOUHAÏT
	Mme Claude DARCIAUX pouvoir à M. José ALMEIDA
	M. Jean-Philippe SCHMITT pouvoir à M. Nicolas BOURNY
	M. Rémi DELATTE pouvoir à M. Jean-François DODET
	M. Norbert CHEVIGNY pouvoir à M. Philippe BELLEVILLE.

OBJET : HABITAT, POLITIQUE DE LA VILLE ET URBANISME

Acquisition d'une propriété sur l'EPFL des Collectivités de Côte d'Or - 20 rue Lafayette à Dijon

L'Etablissement Public Foncier Local (EPFL) des Collectivités de Côte d'Or a procédé à la maîtrise foncière de la propriété bâtie située 20 rue Lafayette grevée d'une servitude d'emplacement réservé, en vue de la création d'un accès rue Lafayette, permettant notamment d'améliorer la sécurité des usagers.

Cette acquisition a été réalisée, après délégation du droit de préemption par la Ville de Dijon, par acte notarié de vente en date du 13 mai 2013.

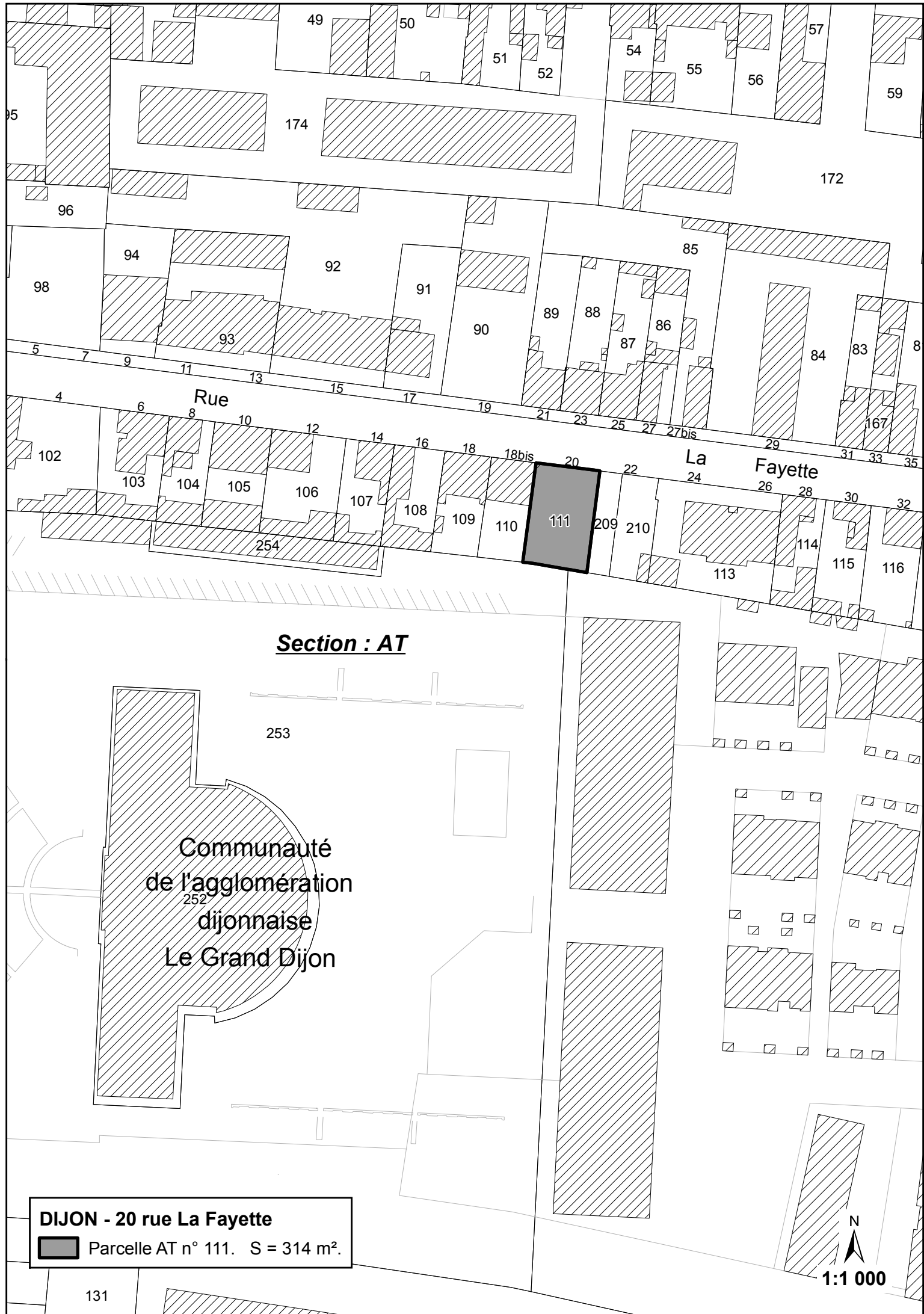
Le Grand Dijon a depuis procédé à la démolition de la maison et aménagé la nouvelle desserte. C'est pourquoi il convient de procéder à l'acquisition de ce bien sur l'EPFL.

Conformément aux dispositions du règlement d'intervention de l'établissement, cette acquisition interviendra moyennant le montant total de 372 890 €, conforme à la valeur vénale d'acquisition augmentée des frais de portage fixés à 3 % par an. Il est précisé que les frais notariés, ainsi que le prorata des impôts fonciers seront remboursés à l'EPFL dès réception.

Vu l'avis de la commission,

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'acquérir** sur l'Etablissement Public Foncier Local (EPFL) des Collectivités de Côte d'Or la propriété située 20 rue Lafayette à Dijon, cadastrée section AT n°111 de 314 m² ;
- **de dire**, en application des dispositions du règlement d'intervention de l'EPFL, que cette acquisition interviendra moyennant le montant total de 372 890 €, étant précisé que les frais notariés de l'acte d'acquisition et les impôts fonciers feront l'objet d'un remboursement ultérieur à l'EPFL ;
- **de dire** qu'il sera procédé à cette acquisition par acte administratif ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer, au nom de la Communauté de l'agglomération dijonnaise, tous actes et documents à intervenir en vue de régulariser ce dossier.



Section : AT

Communauté
de l'agglomération
dijonnaise
Le Grand Dijon

DIJON - 20 rue La Fayette
Parcelle AT n° 111. S = 314 m².

N
1:1 000